
PROJET DE COLLABORATION ÉCHANGE SUR LES PRATIQUES GAGNANTES

**Échange sur les pratiques gagnantes
de mise en marché de la formation continue**

par

**Cégep de Drummondville
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
La Cité**

**RAPPORT FINAL PRÉSENTÉ AU
RÉSEAU DES CÉGEPs ET DES COLLÈGES FRANCOPHONES DU CANADA**

Le 1^{er} mars 2015

Supervision

Pierre Grondin

Directeur des affaires étudiantes, des services communautaires
et du développement institutionnel
Cégep de Drummondville

Collaboration

Yvan Leblond

Chef de développement
CCNB Campus de Campbellton

Lise Frenette

Gestionnaire au service d'appui des projets spéciaux
La Cité

Secrétariat

Jacqueline Lambert, agente de soutien administratif

Cégep de Drummondville

TABLE DES MATIÈRES

MISE EN SITUATION.....	4
OBJECTIFS DU PROJET.....	4
DESCRIPTION DES ACTIVITÉS.....	5
REMERCIEMENTS	9

MISE EN SITUATION

En mai 2014, le Cégep de Drummondville, le Collège communautaire du Nouveau-Brunswick et La Cité présentaient un projet de collaboration au Réseau des cégeps et des collèges francophones du Canada. Ce projet portait sur l'**Échange sur les pratiques gagnantes de mise en marché de la formation continue**, et ce, à des fins d'optimisation du recrutement et de rétention de l'effectif étudiant. Le projet, sous la maîtrise d'œuvre du Cégep de Drummondville, été bien accueilli par le RCCFC qui y a octroyé une subvention de 14 529 \$ pour la période se terminant le 31 mars 2015.

OBJECTIFS DU PROJET

Le projet comportait quatre objectifs spécifiques :

1. Partager les expertises en formation continue sur la problématique du renouvellement de l'effectif étudiant (stratégies de mise en marché, nouveaux modes de prestation en ligne et à distance).
2. Partager sur les meilleures pratiques et stratégies pédagogiques pour l'enseignement à distance en mode synchrone et aussi asynchrone.
3. Partager les expertises en formation continue pour diminuer les taux de déperdition de l'effectif étudiant (stratégies de promotion et de rétention des étudiants et mécanismes d'aide à la persévérance).
4. Explorer la possibilité d'unir les expertises de chacun des collèges autour d'un projet original en soins palliatifs.

Les quatre objectifs ont été atteints, et ce, dans le respect des échéanciers.

DESCRIPTION DES ACTIVITÉS

Deux rencontres ont été tenues pour la réalisation des activités : la première à Ottawa et la seconde à Drummondville.

COMPTE RENDU DE LA PREMIÈRE RENCONTRE TENUE LE MERCREDI 1^{er} OCTOBRE 2014 À LA CITÉ

Les participantes et les participants :

- Francine Baril, enseignante en soins infirmiers, Audrey Corbeil, technopédagogue, Pierre Grondin, directeur des affaires étudiantes et communautaires et Lucie Marchessault, directrice par intérim de la formation continue au Cégep de Drummondville.
- Lise Durette-Lang, enseignante en soins infirmiers et Yvan LeBlond, chef de développement au CCNB Campus de Campbellton.
- Sylvio Boudreau, gestionnaire du marketing, Paulette Bouffard, directrice du centre de formation continue et en ligne, Anik Brunet, chargée de projet au secteur de la santé, Lise Frenette, gestionnaire au service d'appui des projets spéciaux et Michel Singh, conseiller à La Cité.

Le déroulement de la rencontre :

1. Mise en situation

La Cité a développé un programme de formation et le CCNB en assure la prestation. Les clientèles visées sont les proches aidants, les infirmières et infirmiers auxiliaires, les infirmières et infirmiers, les préposés et préposées aux bénéficiaires et les intervenants et intervenantes en gérontologie. Il s'agit d'une approche multiclientèle avec des formations à la carte.

Le contour d'un programme de formation rendant compte des particularités provinciales se dessine avec un fond commun donné par le CCNB et des cours spécifiques pour le Nouveau-Brunswick, l'Ontario et le Québec pour trois cours. Il ne semble pas y avoir de problématique majeure par rapport à l'approche par compétence et l'approche par objectif.

2. Persévérance scolaire

Pour améliorer la persévérance scolaire, La Cité s'est dotée d'un système informatisé de suivi de l'étudiant ou de l'étudiante avec SAVOIR. Il s'agit d'indicateurs de progrès scolaire et d'engagement dans ses études.

Monsieur Michel Singh nous fait la présentation de l'outil SAVOIR. Cet outil d'appréciation de l'engagement scolaire par l'enseignant à la 3^e semaine et à la 6^e semaine permet de donner une rétroaction immédiate à l'étudiant. L'outil est construit sur la base de couleurs faisant référence aux feux de signalisation : vert (rendement satisfaisant), jaune (rendement à surveiller) et rouge (rendement inapproprié), ce qui permet au personnel enseignant de joindre des commentaires préétablis ou personnalisés. C'est ainsi que La Cité a accumulé en une session 150 000 feux de circulation dont 80 % sont des feux verts. Les étudiantes et étudiants ciblés « en difficulté » sont responsabilisés et mieux appuyés par la suite.

3. Soins palliatifs

Lise Durette-Lang nous fait une description du programme de soins palliatifs. Elle utilise la plateforme *Blackboard* avec des évaluations formatives et sommatives. La clientèle étudiante est de 40 ans et plus avec un taux de persévérance de 80 %. La formation se fait à distance en mode correspondance ou en ligne. La durée du programme est 470 heures avec un délai de trois ans pour le compléter.

Le programme d'études du CCNB porte le titre de *Certificat d'études avancées en Soins palliatifs*. Le programme est composé de huit cours, dont cinq de 45 heures, un de 75 heures, un de 80 heures et un de 90 heures. On offre un cours à option de 45 heures sur les approches médicamenteuses en soins palliatifs. Il y a possibilité de RAC pour les personnes ayant de l'expérience en soins palliatifs.

Nous pourrions déterminer une liste de cours répondant au tronc commun et aux particularités :

- Soins à domicile pour les résidents de toutes les provinces;
- Soins à domicile pour les résidents du Nouveau-Brunswick;
- Soins à domicile pour les résidents de l'Ontario;
- Soins à domicile pour les résidents du Québec.

Les particularités se trouvent dans les trois cours suivants : *Dimensions éthiques et juridiques des soins palliatifs*, *Stage clinique en soins palliatifs* et *Soins palliatifs à domicile*.

Il y a tout un travail de mise en marché, d'utilisation du matériel didactique avec du texte, des clips vidéos, des jeux-questionnaires, etc. En ligne, il faut beaucoup d'interactivité pour maintenir la persévérance. Nous utilisons trois plateformes différentes pour la formation en ligne. Dans les faits, l'apprenante ou l'apprenant serait confronté à deux plateformes *Blackboard* et *Desire to learn* ou *Moodle*. Il serait approprié d'avoir une double diplomation.

Nous établirons éventuellement une entente tripartite répondant aux intérêts des partenaires pour un projet PRÉCEPT. Le mandat des spécialistes est de déterminer le temps de développement pour les produits de formation particuliers et de technologie pour la FAD.

4. Présentation des outils de La Cité pour le renouvellement des effectifs scolaires

Monsieur Sylvio Boudreau nous fait une présentation assistée par ordinateur des moyens technologiques utilisés par La Cité pour rejoindre des candidats. La PAPO intitulée *Stratégie marketing numérique* nous est transmise par courriel pour que nous puissions nous en inspirer localement.

COMPTE RENDU DE LA DEUXIÈME RENCONTRE TENUE LE LUNDI 24 NOVEMBRE 2014 AU CÉGEP DE DRUMMONDVILLE

Les participantes et les participants :

- Pierre Grondin, directeur des affaires étudiantes et communautaires, Mélanie Lavallée, directrice de la formation continue et des services aux entreprises et Lucie Marchessault, coordonnatrice de la formation continue au Cégep de Drummondville. Pierre Asselin, directeur des études du Cégep de Drummondville s'est joint aux participants à l'heure du dîner.
- Yvan LeBlond, chef de développement au CCNB Campus de Campbellton.
- Paulette Bouffard, directrice du centre de formation continue et en ligne, et Lise Frenette, gestionnaire au service d'appui des projets spéciaux à La Cité.

Le déroulement de la rencontre :

1. État de situation pour soins palliatifs

L'enseignante libérée du Cégep de Drummondville a remis son travail concernant l'estimation du temps requis pour adapter les trois cours ciblés en soins palliatifs pour le Québec. Le total des heures est de 334 heures pour adapter les trois cours aux réalités du Québec.

Il est soulevé la problématique des approches pédagogiques différentes entre les trois établissements : le Cégep de Drummondville utilise l'approche par compétences, la Cité se sert d'une approche par résultats d'apprentissage alors que le CCNB privilégie l'approche par objectifs. Sans être insurmontable, la problématique amène plusieurs questionnements en soins palliatifs. L'étudiant serait confronté à des approches pédagogiques fort différentes.

L'élaboration d'un cours selon les approches peut avoir des effets tant sur les heures de prestation que sur le construit général du programme de formation. Quant à la formation à distance (FAD), le programme de soins palliatifs dispensé par le CCNB se fait par correspondance, alors que nous voulons utiliser de la formation en ligne.

Annuellement, la formation à distance par correspondance en soins palliatifs du CCNB est suivie par une dizaine d'étudiants dont la moitié provient du Nouveau-Brunswick. Pour les trois collèges, le maintien de sept cours en FAD par correspondance et le développement des trois autres cours en ligne ne sont pas un gage d'augmentation significative de la clientèle étudiante. Une des solutions pourrait être une migration complète de ce programme de soins palliatifs en ligne.

D'autres questionnements émergent des discussions dont les seuils d'accès au programme, les clientèles visées, la reconnaissance des acquis et des compétences par rapport à des formations existantes notamment dans l'AEC en gérontologie du Cégep de Drummondville. Devrions-nous privilégier des inscriptions avec entrée à date fixe ou avec entrée à date variable?

Indépendamment des choix, il faudra développer une mise en marché conjointe du programme pour intéresser les candidats potentiels. Nous nous devons de connaître le profil des étudiants actuels et de ceux ayant suivi le programme dispensé par le CCNB.

Une formation sur mesure doit répondre à diverses clientèles, notamment les proches aidants, les préposés et préposées aux bénéficiaires, les infirmières et infirmiers auxiliaires, les infirmières et infirmiers et les techniciens et techniciennes en gérontologie.

ORIENTATION DU PROJET

Il serait judicieux de demander une étude de marché et de faisabilité en soins palliatifs couvrant les provinces des trois collèges par le biais d'un projet PRÉCEPT-F.

- Cette étude devrait établir les besoins en formation, déterminer les publics cibles, spécifier les types de certification, évaluer les modes de livraison tant en présentiel qu'en ligne, délimiter la formation commune aux trois collèges et distinguer la formation spécifique à chacun, suggérer divers modes de prestations de cours et proposer des stratégies de mise en marché.
- Cette étude permettrait de définir de façon plus précise le type de produit de formation que pourraient adapter les partenaires en tenant compte des particularités provinciales. Ainsi, chacun des collèges disposerait d'une étude facilitant leurs demandes de financement à leurs bailleurs de fonds respectifs.

Le Cégep de Drummondville serait le maître d'œuvre de ce projet tripartite.

1. Présentation des outils pour le renouvellement des effectifs scolaires

Les représentants du Cégep de Drummondville déposent divers documents, notamment le répertoire des programmes d'études de l'enseignement ordinaire et les feuillets des programmes de la formation continue. Nous échangeons sur nos pratiques de promotion des activités de formation. Nos collèges vivent des réalités organisationnelles différentes :

- LE CCNB est le seul collège public francophone du Nouveau-Brunswick avec cinq campus;
- L'Ontario a deux collèges publics francophones, soit le collège Boréal et La Cité. La Cité possède trois campus dont le campus principal est à Ottawa. La Cité a misé entre autres sur la formation en ligne pour rejoindre un large public et attirer des étudiants québécois, particulièrement des programmes contingentés au Québec;
- Quant au réseau collégial public québécois, il est composé de 48 cégeps avec des campus dans une cinquantaine de villes. La FAD au Québec est surtout dispensée par *Cégep à distance* qui offre des DEC, des AEC, des cours crédités ou non ainsi que des CLOM (Cours en ligne ouverte et massif).

Les stratégies promotionnelles sont adaptées aux environnements de chacun des collèges, mais il y a consensus pour affirmer que la FAD est un incontournable pour chacun d'eux.

REMERCIEMENTS

Nous remercions le RCCFC pour son appui à ce projet de collaboration. Le travail accompli a permis des échanges constructifs sur les objets déterminés. De plus, ce projet est porteur pour en initier d'autres.

PROJET DE COLLABORATION ÉCHANGE SUR LES PRATIQUES GAGNANTES

**Échange sur les pratiques gagnantes de mise en marché
de la formation continue**

par

**Cégep de Drummondville
Collège communautaire du Nouveau-Brunswick
La Cité**

**RAPPORT FINANCIER PRÉSENTÉ AU
RÉSEAU DES CÉGEPS ET DES COLLÈGES FRANCOPHONES DU CANADA**

Le 3 mars 2015

Rapport financier

Le budget initial décrit dans le tableau 1 pour ce projet de collaboration s'élevait à 38 524 \$ avec une participation de 14 529 \$ de la part du RCCFC.

La subvention de 14 529 \$ du RCCFC couvre presque entièrement les dépenses salariales et les frais de déplacement engendrés par la réalisation du projet. Le tableau 2 des revenus et dépenses fait état de dépenses salariales remboursables par le RCCFC de 8 221,06 \$ au lieu de 8 380 \$ et de frais de déplacement remboursables par le RCCFC de 6 492,50 \$ au lieu de 6 149 \$. Il y a un manque de 184,56 \$ en frais de déplacements qui sera absorbé par le Cégep de Drummondville. La subvention de 14 529 \$ du RCCFC couvre donc presque entièrement les dépenses salariales et les frais de déplacement prévus.

Le tableau 3 fait état des dépenses encourues et remboursables par le RCCFC pour les trois partenaires. Les tableaux 4, 5 et 6 représentent le détail des dépenses encourues et remboursables de chacun des partenaires.

Les pièces requises appuyant les dépenses sont jointes en annexe sous le titre de *Pièces justificatives*.

Le Cégep de Drummondville a déjà obtenu un premier versement de **3 632 \$** en vertu de de l'entente du 26 mai 2014. Il reste un montant de **10 897 \$** à verser au Cégep de Drummondville comme maître d'œuvre.

Le directeur des affaires étudiantes et communautaires,

Pierre Grondin